

Blasphème : il vous reste 2 mois et demi pour convaincre la CEDH d'annuler sa décision contre Elisabeth Wolff

écrit par Edmond le Tigre | 12 novembre 2018



Le 25 Octobre 2018 la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) a confirmé la condamnation par un tribunal autrichien de Mme Elisabeth Sabaditsch-Wolff pour „*attaque abusive du prophète de l'Islam et menace d'atteinte à la paix religieuse*“.

Elisabeth Sabaditsch-Wolff avait dit dans un séminaire: „« ***un homme de cinquante-six ans avec une fille de six ans (...)*** De quoi s'agit-il, si ce n'est de ***pédophilie*** ? »

<http://resistancerepublicaine.com/2018/10/27/terrible-decision-de-la-cedh-elisabeth-wolff-condamnee-pour-avoir-dit-que-mahomet-etait-un-pedophile/>

Le jugement de la CEDH réintroduit le délit de blasphème en Europe d'où il avait été rejeté. Nous avons trois mois à compter du 25/10 pour attaquer ce jugement devant la Grande Chambre de la CEDH. Chacun de nous peut faire quelque chose. A titre d'exemple voici mes actions:

- 1ère lettre aux juges de la CEDH (j'ai les noms)
- 2ème lettre aux juges
- Lettre au Président de la CEDH
- Article dans *Résistance Républicaine*

<http://resistancerepublicaine.com/2018/11/07/les-juges-de-la-cedh-sont-ils-des-laches/>

- Publication dans facebook
- Publication dans tous mes groupes patriotiques de facebook
- Lettre à Nicolas Dupont-Aignan
- Lettre à Laurent Wauquiez
- Lettre à Marine Le Pen

Et vous ?

<http://resistancerepublicaine.com/2018/10/28/on-a-3-mois-pour-empêcher-que-larret-de-la-cedh-ne-devienne-definitif-a-vos-plumes/>